

le Chasseur de l'Oise

Le trimestriel de la Fédération des chasseurs de l'Oise

N°111 | Déc. 2024 | www.fdc60.fr



L'hiver arrive, pensez à la petite faune

P.20



Alain Corbière, ancien Président de notre Fédération des chasseurs de l'Oise de 1978 à 2007.

P.3
ÉDITO
Hommage
à Alain Corbière

P.12
ZOOM SUR...
Chasse du grand gibier
(les règles de sécurité)

P.20
DÉCOUVERTE
Comment survivre
à l'hiver ?

À SAMER, CULTIVONS LES RÉUSSITES !

Formez-vous aux métiers
de l'élevage de gibier et de la nature



Les thèmes abordés dans l'examen du permis de chasser sont vus en classe : sécurité, identification, législation, gestion et examen du brevet Grand Gibier.

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance
et par apprentissage
BAC PRO CGEA

www.mfrsamer.com

284 Rue de Quéstreçques. 62830 Samer
03 21 33 53 29 • mfr.samer@mfr.asso.fr



ÊTES-VOUS SUR D'ÊTRE BIEN COUVERT DANS LE CADRE DE
VOTRE ACTIVITÉ ?
DISPOSEZ-VOUS DES MEILLEURES GARANTIES ET DE BONNES
CONDITIONS TARIFAIRES ?

**Courtier spécialisé
dans l'hôtellerie
& la restauration**



- ASSURANCE MULTIRISQUES PROFESSIONNELS
- SANTÉ PRÉVOYANCE
- DOMMAGE-OUVRAGE
- RESPONSABILITÉ CIVILE DIRIGEANTS
- AUTOMOBILES
- RETRAITE ET IFC
- CONTRATS D'ASSURANCES PERSONNELS

Société de Courtage d'Assurances
159, Rue du Faubourg Poissonnière - 75009 PARIS

© 01 47 91 04 27
N°ORIAS : 07 001589



Salon de la Chasse et de la Faune Sauvage

Du 28 au 31
mars 2025

Parc des Expositions
L'Île l'Aumône - 78200 Mantes-la-Jolie

La passion absolue
de l'art de vivre cynégétique

S'équiper | Partager | Voyager | Rencontrer

www.salondelachasse.com 01 34 78 98 45



Sommaire

ACTUALITÉS

P.04

PRÈS DE CHEZ VOUS

P.10

ZOOM SUR

P.12

PETITE FAUNE

P.14

GRANDE FAUNE

P.16

DÉCOUVERTE

P.18

ZONES HUMIDES

P.22

AMÉNAGEMENTS

P.24

SANITAIRE

P.26

ASSOCIATIONS

P.28

TEST / AGENDA

P.29

RECETTE

P.30

JEUX

P.31

Édito



C'est avec une émotion particulière que je prends la plume aujourd'hui, pour honorer la mémoire d'Alain Corbière, ancien Président de notre Fédération des chasseurs de l'Oise pendant plus de 30 ans, qui nous a quitté en octobre dernier.

Alain n'était pas seulement un chasseur passionné et un dirigeant dévoué, il était aussi un agriculteur engagé, profondément enraciné dans sa terre Picarde et dans les valeurs qu'il incarnait au quotidien. Son départ nous laisse un grand vide et c'est un devoir pour chacun de nous de témoigner de l'empreinte qu'il a laissée.

Je souhaitais lui rendre cet hommage lors du centenaire de la Fédération que nous allons fêter en juin prochain, mais le destin en a décidé autrement.

La mort est toujours un moment de silence et de réflexion. Elle nous rappelle l'importance de l'héritage que nous laissons derrière nous. En tant que chasseurs et amoureux de la nature, nous connaissons la beauté éphémère de la vie, que nous côtoyons chaque jour, que ce soit dans les forêts, les plaines ou les marais. Alain savait, plus que quiconque, ce que signifiait le lien à la terre, cette même terre qu'il a cultivée avec respect et amour tout au long de sa vie d'agriculteur. Sa vision du monde était celle d'un homme pour qui la nature et l'agriculture ne faisaient qu'un, pour qui la préservation des ressources et le respect du cycle de la vie étaient des fondements.

Alain, dans son rôle de Président de la Fédération, a su fédérer, encourager, et inspirer nombre d'entre nous. Il nous a rappelé, par son exemple, que notre engagement, tout comme le sien, va bien au-delà de nos simples actions. Être administrateur dans une Fédération comme la nôtre, c'est faire le choix de consacrer une part de soi à quelque chose de plus grand, de plus vaste.

En tant que Président, comme lui, je ressens ce poids avec gravité et honneur. Notre travail, souvent discret, est essentiel, non seulement pour préserver nos traditions cynégétiques et notre art de vivre, mais aussi pour contribuer à un équilibre naturel. À travers son engagement, Alain incarnait cette vocation avec force et humilité, rappelant que nous avons tous une mission : transmettre et préserver. Et je me rappelle avec nostalgie les combats que nous menions ensemble contre l'obscurantisme vert que nous appelions les khmères verts.

Le bénévolat est une richesse inestimable. Dans notre société moderne, le temps et l'énergie que l'on choisit de donner sont souvent perçus comme des luxes. Pourtant, ils sont essentiels à la survie et au développement de notre culture. Pour Alain, cet engagement trouvait écho dans sa vie d'agriculteur. Cultiver la terre, comme il le faisait, exige patience, persévérance et bien sûr une profonde foi en l'avenir. L'engagement pour notre fédération n'est pas différent : il demande à chacun de nous de semer, de cultiver et de nourrir des liens humains et naturels, sans toujours attendre de récolte immédiate. Nous devons être fiers de cet engagement, car il nous relie aux générations qui ont façonné notre monde et à celles qui le suivront.

Le souvenir d'Alain Corbière nous rappelle aujourd'hui à un devoir de mémoire. N'oublions jamais le chemin qu'il a tracé, ni les valeurs qu'il a incarnées. Ce devoir de mémoire, c'est aussi un appel à nous souvenir de tous les hommes et femmes qui, à travers les âges, ont consacré leur vie au service de notre passion. Que chacun de nous continue, à son échelle, à faire vivre cet héritage. Car en honorant Alain et ceux qui l'ont précédé, nous assurons la transmission de notre culture, de notre patrimoine et de notre respect profond pour la nature.

Alain Corbière, par sa vie, ses engagements et son courage hors du commun face à la maladie a su nous montrer le chemin. Un chemin d'humilité, de respect, de travail acharné et d'amour pour la terre. Que cette terre qu'il a chérie lui soit douce et que son exemple nous inspire chaque jour à faire de même. Souvenons-nous de lui comme d'un homme qui a œuvré en véritable passeur de valeurs et de traditions. A la mémoire d'Alain et de tous les bénévoles qui consacrent leur vie à ces nobles causes, je vous invite, amis chasseurs, agriculteurs, forestiers et plus globalement à tous ceux qui se reconnaissent dans nos valeurs rurales, à honorer cet héritage dans chaque geste, chaque engagement. C'est en cela que réside la vraie continuité, la vraie force de notre communauté. Que nous puissions, en suivant les traces d'Alain, bâtir un futur où le lien entre l'homme, la terre et la nature restera un pilier indéfectible de nos valeurs.

La grande faiblesse de la mort, c'est qu'elle ne peut venir à bout que de la matière. Elle ne peut rien contre les souvenirs, les sentiments, et l'âme. Au contraire, elle les ravive et les ancre en nous pour toujours, c'est cela qui constitue notre revanche à tous contre la mort qui nous a pris un être que nous aimions.

Au revoir Président Corbière et merci, et quand sera venu le temps pour moi que sonne les « Adieu aux Maîtres », comme nous l'avons fait à ton enterrement, alors toi qui se sera reposé dans la Paix du Seigneur, prépare-moi une sacrée battue de perdreaux, car je suis persuadé qu'ils doivent être nombreux au paradis vu qu'ils sont rares dans nos plaines Picardes et pour une fois tu prendras l'aile marchante et moi je serai posté, et comme tu le disais souvent : Point fin.

Guy HARLÉ D'OPHOVE

Président de la Fédération des chasseurs de l'Oise



Le Chasseur de l'Oise

N°111 – Décembre 2024 – Tirage : 8060

exemplaires - Publication trimestrielle

2,50 € le n° – 8 € l'abonnement annuel (4 n°)

Éditeur : EURL Communication pour le Développement Durable de la Chasse (CDDC), 155 rue Siméon Guillaume de la Roque, BP 50071 Agnetz, 60603 Clermont cedex
Tél : 03 44 19 40 40 -

Directeur de publication : Guy Harlé d'Ophove

Rédacteur en chef : Marc Morgand

Mise en page : Cassiopée Graphism

Responsable élu : Joël Dubat

Publicité : 07 86 43 02 72

Impression : Alliance, 02430 Gauchy

Crédits photos : Dominique Gest, FDC60,

AdobeStock, Pixabay, Freepik

N° de commission paritaire : 1024 G 82255

N° ISSN : 1152-9059

N° d'agrément BPost : P929532

Bilan des accidents de chasse 2023/2024 sur la France entière

Afin d'éviter les auto-accidents, il y a lieu d'être vigilant sur les principes élémentaires de la manipulation des armes, y compris le transport et le port en action de chasse.



Évolution du nombre d'accident en 20 ans :

Tout accident confondu

- 42 %

sur 20 ans

Accident mortel

- 77 %

(6 par an depuis 2 ans)
dont 0 mortel sur les non-chasseurs, dont 55% à la chasse aux grand gibier.

Chasse au grand gibier

(sur 20 ans) :

Baisse de **35%** dont 3 mortels mais augmentation de **51%** de prélèvements.

Les causes principales :

1% hors tir dans l'angle de 30° et 42% dans les 30°.

Il est donc nécessaire de prendre en compte l'environnement et de déterminer son angle de 30°.



Chasse au petit gibier

(sur 20 ans) :

Baisse moyenne de **49%**.

Les causes principales :

Ces accidents sont essentiellement dus à la non prise en compte de l'environnement et la manipulation des armes.



Dans l'Oise

14 dossiers ont été ouverts (dont 1 recours) au cours de la dernière saison :

- 5 par des chiens ou des gibiers chassés
- 8 par des chasseurs dont plusieurs chiens blessés (4) et 4 chasseurs ont provoqués des dégâts matériels sur des véhicules ou des bâtiments.

Il est à noter une blessure par plomb sur un autre participant lors d'une battue aux perdreaux.

Même si les chasseurs de l'Oise ont plutôt fait preuve de prudence, il est bon de rappeler que le **respect de l'angle de 30°** reste primordial et que **l'identification du gibier tiré** est une évidence à ne pas oublier.



La FDC60 recherche activement de nouveaux estimateurs de dégâts de grand gibier !

Comme vous le savez, il incombe aux fédérations de chasse départementales d'indemniser les exploitants agricoles lorsqu'ils subissent des pertes liées aux dégâts de grand gibier. C'est pour cela que des estimateurs de dégâts de gibiers sont missionnés de façon à quantifier les préjudices de la façon la plus précise possible. Il s'agit pour la plupart d'indépendants (retraités ou doubles actifs) mais aussi de salariés de la Fédération notamment lors des périodes les plus tendues (récolte des blés et des maïs).

Depuis janvier 2024, de nouveaux seuils ont été appliqués avec un minimum de 150€ par exploitation et par an de dégâts pour qu'une indemnisation ait lieu. Ceci a renforcé fortement le nombre de dossiers reçus puisqu'à l'heure où j'écris ces lignes c'est près de 300 dossiers supplémentaires que nous avons eu à traiter en plus cette année, soit près de 30% d'augmentation alors que la campagne n'est pas terminée.

Si cette tendance augmente et que nous ne pouvons pas traiter les dossiers dans les temps impartis par manque d'estimateurs, nous serons contraints de payer les dossiers sur base de la déclaration des exploitants, ce qui n'est pas du tout l'objectif que nous nous fixons.

C'est pour cela que nous recherchons activement des estimateurs indépendants de façon à être certains de pouvoir traiter tous les dossiers reçus dans les années à venir.

Quelles qualités faut-il pour devenir estimateur ?

Il faut avant tout être rigoureux et impartial pour que les estimations soient les plus précises possibles. Il est également important d'être le plus disponible possible sur les fortes périodes d'activité à savoir Juillet et Septembre/Octobre, puisque nous effectuons les expertises avant récolte sur les blés et maïs qui représentent à eux seuls 65% des dossiers reçus dans le département. Les connaissances agricoles sont appréciées mais non obligatoires, une formation pratique sur le terrain sera dispensée ainsi qu'une formation théorique qui aura lieu en visio, celle-ci sera en revanche dispensée par la Fédération Nationale des Chasseurs. Une bonne condition physique est nécessaire puisqu'il peut arriver de faire plus de 20 kilomètres à pied par jour notamment en Juillet, de quoi vous préparer à être en forme pour l'ouverture de la chasse !

Il s'agit d'une activité rémunérée avec remboursement des frais kilométriques, l'ensemble étant basé sur des indices nationaux fixés par la FNC.

En cas de questions, n'hésitez pas à me contacter pour que je vous apporte des informations complémentaires.

Hubert CHOTEAU

Coordinateur Grand Gibier

06 09 82 03 01



ABONNEZ-VOUS !



> 32 pages d'informations
> 4 fois par an

Actualités, Grande faune, Petite faune, Migrateurs, Sanitaire, Environnement, Portraits, Recettes, Jeux...

le
Chasseur
de l'Oise

le journal trimestriel de



BULLETIN D'ABONNEMENT

à retourner sous enveloppe affranchie à :

CDDC - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque - BP 50071 Agnetz - 60603 CLERMONT Cedex

Je m'abonne à « **le Chasseur de l'Oise** » : **1 an** (4 n°) pour **8 €** seulement

> Je joins un chèque bancaire ou postal de **8 €** à l'ordre de **CDDC**

> J'indique mes coordonnées :

Nom

Prénom

Adresse

Code postal Ville



____ / ____ / ____ / ____ / ____



____ / ____ / ____ / ____ / ____



_____ @ _____

Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique destiné à CDDC pour la gestion de son fichier clients par le service communication. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent en écrivant à l'adresse d'envoi du bulletin.

CDDC, société de Communication pour le Développement Durable de la Chasse, EURL au capital de 10 000 €, dont le siège social est situé à la Maison de la chasse et de la nature - 155 rue Siméon Guillaume de la Roque BP 50071 - 60600 Agnetz, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Beauvais sous le numéro 505 117 374.